

vail pour fournir ces divers articles à nos armées. Je soutiens que la même pratique, le même raisonnement et la même logique sont d'application en ce qui concerne le recrutement et la sélection de nos disponibilités humaines.

A ce sujet, j'ai un mot à dire d'un autre service de l'armée pour lequel le ministre mérite des félicitations. Les résultats pratiques obtenus démontrent plus éloquemment que je ne le saurais faire la valeur des principes que j'ai préconisés pour le recrutement des hommes.

Dans l'Alberta, je pense que plus de 345 organismes civils collaborent avec l'armée. Nous ne voyons plus d'officier en uniforme, entouré de subalternes, allant d'un endroit à l'autre pour y attendre l'arrivée des recrues. L'officier recruteur, dans chacune de ces villes, petites ou grandes, est un civil, un homme de caractère, de réputation, de compétence reconnue dans l'un des services de l'armée. On sait et on fait savoir en chaque endroit qu'il est désigné pour prodiguer ses conseils aux jeunes gens qui par inclination ou par patriotisme veulent offrir leurs services au pays. La méthode a donné des résultats remarquables et je dois féliciter le ministre et ses collaborateurs de leur heureuse initiative dans ma propre province. J'aimerais savoir comment cela fonctionne ailleurs et s'il serait possible d'accroître le caractère civil du recrutement. On m'affirme qu'une seule annonce a rapporté, dans un seul bureau de ma ville, vingt-cinq réponses de mécaniciens et d'hommes de métiers qui avaient vu la petite annonce dans les journaux de l'endroit invitant les personnes intéressées à se présenter chez le directeur civil adjoint du service de recrutement. L'effet a été merveilleux, en ce sens que le mécanicien, jeune ou âgé, s'est présenté à un bureau privé, y a été accueilli par un civil, et s'y est attablé pour causer en toute liberté et sur un pied de parfaite égalité.

La conversation était dépourvue de cette contrainte qui existe lorsqu'un civil s'adresse à un militaire. Les conseils donnés ne visaient aucun service en particulier. Je connais un expert en moteurs diesel, employé dans un garage de campagne, qui a été envoyé à l'est de Calgary où l'on avait un pressant besoin d'un homme possédant ses qualités. Dans un autre cas, au lieu d'accepter dans l'armée, la marine ou l'aviation un homme qui en faisait la demande et qui s'était spécialisé en construction maritime sur la Clyde et avait une longue expérience du métier, on lui répondit que le meilleur moyen de servir son pays et son roi était de travailler dans les chantiers maritimes de Vancouver. Et ainsi de suite.

[M. Edwards.]

J'aimerais apprendre du ministre quelle collaboration ou coordination existe, pour ce qui est du recrutement, entre les trois armes. Combien d'honorables députés, je me le demande, savent au juste ce qui en est lorsqu'un jeune homme vient leur dire qu'il a offert ses services dans l'aviation il y a déjà trois ou peut-être même six mois et qu'il est encore dans la vie civile? Il y a quelques mois, on nous a dit que le ministère des Services navals comptait de 4,000 à 5,000 noms sur sa liste de recrues attendant d'être appelées. Dans quel service le besoin est-il le plus grand? Ces 5,000 hommes qui attendent leur admission dans la marine, ces 10,000 ou 20,000 qui attendent d'être appelés dans l'armée de terre ne pourraient-ils pas peut-être rendre de plus grands services dans ces différentes sphères d'activité? Qui peut le dire? Quelqu'un s'est-il donné la peine de les interroger afin de connaître leurs aptitudes, afin de s'assurer que les recrues pour la marine, par exemple, ne sont pas en mesure de rendre de plus grands services dans les unités de chars d'assaut ou dans l'artillerie? Quel est le facteur déterminant dans l'affectation des hommes? Se base-t-on sur les besoins du pays, ou sur la formation, l'expérience ou les antécédents du soldat? Le laisse-t-on à ses goûts et ses préférences? Ou, encore, est-ce à qui l'approchera le premier?

Une autre question se pose à mon esprit: quelle collaboration existe entre les trois armes pour ce qui est de l'instruction? Je ne connais pas d'endroit où l'armée et l'aviation suivent leurs cours d'instruction en collaboration l'une avec l'autre. Il se peut qu'on le fasse mais j'en doute, parce que je ne l'ai pas vu et je n'ai pas entendu dire qu'il en était ainsi. Cependant, nous savons tous que dans chaque grande bataille livrée au cours de la présente guerre c'est la collaboration étroite entre l'aviation, l'artillerie et l'infanterie qui a été la cause du succès ou de l'échec, selon le cas. J'aimerais que le ministre nous dise, s'il est libre de le faire, jusqu'à quel point les deux ou plutôt les trois services de nos forces—parce que nous en avons trois maintenant—collaborent au cours de la formation. Quelles sont les connaissances de l'aviateur au sujet des tactiques et des opérations de l'infanterie? Y a-t-il collaboration entre la marine et l'aviation du point de vue de l'entraînement?

J'aimerais que le ministre nous fasse une déclaration à ce sujet, parce qu'on m'a dit à deux ou trois reprises, qu'une fois entré dans la marine un homme doit y rester peu importe ses désirs, sa formation ou ses aptitudes, qu'il ne peut pas passer de la marine à l'aviation ou de l'aviation à l'infanterie. Je ne sais trop si cette opinion est fondée, mais